



**LA CURATÉLAIRE**  
Patrimoine de la personne vulnérable

CR01-INC01 230816

# Formation professionnelle

Patrimoine de la personne vulnérable



Fondé par Marie-Josèphe AROD, assistante sociale, notre organisme est destiné depuis son origine à la formation des professionnels du chiffre de la finance et du droit pour la protection du patrimoine de la personne vulnérable et à la prévention de l'abus de faiblesse.

Après avoir dirigé le plus grand centre social de France, Marie-Josèphe AROD a souhaité par cette initiative novatrice participer à abolir les frontières selon elle artificielles dressées entre la gestion du patrimoine et la protection de la personne.

Afin de répondre aux exigences de votre exercice professionnel, vous apprécierez :

- Une offre élaborée par une commission composée de notaires et de spécialistes
- Des programmes de haut niveau élaborés pour répondre à vos problématiques particulières.
- Des solutions pratiques adaptées au quotidien de la profession
- Des formateurs experts et reconnus dans leur domaine
- Des échanges fructueux entre participants
- L'occasion de se retrouver entre professionnels dans un cadre convivial

### NOTRE PROJET PEDAGOGIQUE EN QUELQUES LIGNES

Nous vous accompagnons tout au long de votre projet, de la conception au déploiement de votre dispositif formation.

Notre équipe est prête à répondre à vos problématiques les plus complexes pour améliorer, dans la durée, la montée en compétences de chacun de vos collaborateurs.

Notre projet pédagogique s'appuie sur les points suivants :

- Des intervenants spécialistes ou issus du terrain
- Des modules qui allient approches juridiques, sociales, psychologiques et de pratique professionnelle
- Une souplesse dans l'organisation, sur site, à distance ou en hybride
- Une approche opérationnelle fondée sur des mises en situations et études des cas concrets

### DE NOMBREUX PROJETS A VENIR

Au cours des prochains mois, nous vous proposerons des nouveaux webinaires destinés à la formation continue des avocats et des mandataires judiciaires à la protection des majeurs.

Nous restons à votre disposition pour créer et construire ensemble des programmes dédiés à la gestion des biens d'autrui pour vous accompagner au mieux dans vos missions auprès des publics vulnérables et de leurs familles.

### SUIVEZ-NOUS !

Retrouvez nos activités et nos notes d'actualité sur les réseaux sociaux :



 **0952 275 012**  
APPEL NON SURTAXÉ

*Entourez-vous de spécialistes*



LA CURATÉLAIRE  
Formation professionnelle  
118, boulevard Malesherbes 75017 Paris  
Courriel : [formation@la-curatelaire.fr](mailto:formation@la-curatelaire.fr)  
[www.la-curatelaire.fr](http://www.la-curatelaire.fr)

